

<b>Poste tenu par :</b>
<b>Responsable hiérarchique :</b> Le Chef du Service Maintenance

## DESCRIPTION DE POSTE

### 1) DENOMINATION DU POSTE :

**Chargé de contrats de maintenance et des travaux bâtiments**

Grade et filière	AGENT DE MAITRISE ou TECHNICIEN TERRITORIAL / TECHNIQUE
------------------	--

### 2) LES RELATIONS :

#### A) Place dans l'institution

<b>Rattachement hiérarchique</b>
----------------------------------

PÔLE RESSOURCES			
DIRECTION	SERVICE	LOCALISATION	RESIDENCE ADMINISTRATIVE
Moyens généraux	Maintenance	1, rue J-TISSOT	DIJON

#### Liaisons fonctionnelles transversales (Infra et inter-service, inter-direction...)

- Direction Moyens Généraux
- Inter-Pôles et inter-direction

**Exercez-vous une fonction d'encadrement fonctionnel ?** **NON**

Nombre de personnes encadrées :

**Exercez-vous une fonction d'encadrement technique ?** **NON**

Nombre de personnes encadrées :

## **B) Relations externes**

- Les entreprises de maintenance et de bâtiments
- Services de contrôle de l'État

### **3) MISSIONS PRINCIPALES :**

- Assure la gestion technique et suivi financier de contrats de maintenance des bâtiments à l'exception du marché ménage,
- Suit les travaux entreprises,
- Prospecte sur le bilan des bâtiments et établit des proportions.

### **4) TACHES OU ACTIVITES PRINCIPALES POUR CHAQUE MISSION :**

#### **Contrats de maintenance :**

- Réalise les cahiers des charges techniques pour les contrats de maintenance gérés dans le cadre de sa mission, avec élaboration sous le logiciel LIA des marchés et suivi administratif et technique jusqu'à l'attribution à l'entreprise,
- Assure la gestion technique et le suivi financier du contrat de génie climatique,
- Élabore des tableaux de suivi financier et vérification des factures dans le respect des clauses des marchés (technique et administratives),
- Assure le contrôle des factures liées aux contrats (montant des prestations, révision de prix, identité des entreprises, validation des travaux) puis valide avant transmission au gestionnaire financier et administratif chargé du mandatement,
- Propose au budget et aux décisions modificatives des enveloppes financières nécessaires aux contrats mais aussi aux travaux d'amélioration des équipements concernés,
- Organise des réunions au Conseil Départemental avec les prestataires sur la base de deux réunions annuelles à l'exception des contrats génie climatique, contrôle d'accès et ascenseurs ou cette fréquence sera portée à trois réunions,
- Participe à une réunion hebdomadaire de suivi avec le Chef de Service,
- Suit l'évolution juridique des mises aux normes des installations relatives aux contrats,
- Assure le suivi des travaux de maintenance en fonctionnement et en investissement,
- Assure la vérification du fonctionnement des équipements de chauffage, de climatisation, de ventilation, EMPR et ascenseurs 48 heures avant les réunions de la Commission Permanente à l'Assemblée.

#### **Travaux entreprises :**

- Établit des propositions de travaux avec devis en relation avec son Chef de Service,
- Planifie et coordonne les travaux,

- S'assure du bon déroulement et de la sécurité des prestations,
- Délivre des permis de feu,
- Assure le contrôle des factures liées aux travaux (montant des prestations, identité des entreprises, validation des travaux) puis valide avant transmission au gestionnaire financier et administratif chargé du mandatement,
- Assure la gestion des sinistres en relation avec le chargé assurances.

#### **Maintenance bâtiments :**

- Prospecte et recense les besoins en travaux bâtiments,
- Établit des propositions avec devis en relation avec le Chef de Service.

#### **5) CONTEXTE PARTICULIER OU SPECIFIQUE AU POSTE :**

- Possibilité à titre exceptionnel d'intervention en dehors des heures de travail en relation avec le Chef de Service.
- Doit prendre ses congés en concertation avec le Chef de Service et son binôme technique.
- Être titulaire de son permis B.
- Capacités adaptées à la spécificité du poste.
- Bonne présentation : relation avec les Élus et partenaires extérieurs pour certaines missions.

## 6) CAPACITES REQUISES POUR OCCUPER LE POSTE :

### TRONC COMMUN DE COMPÉTENCES

Suivre les chantiers en organisant son travail et des plannings

Connaître les techniques de génie civil : routes et ouvrages d'art

Appliquer la réglementation sur les marchés publics

Viser des plans d'exécution toutes et ouvrages d'art

Utiliser la DAO et lecture de plans

Maîtriser la lecture et l'utilisation des documents cartographiques, topographiques et cadastraux dans leurs formes classiques et numérisées

Faire des propositions techniques et argumenter une décision sur un chantier

Estimer les coûts de réalisation des ouvrages et leur coût d'entretien et d'exploitation

Maîtriser le déroulement d'un chantier et la réglementation de la sécurité

Préparer et animer des réunions de groupes importants et/ou pluridisciplinaires

Rédiger de manière claire et compréhensible des documents structurés

### TRONC DE COMPÉTENCES SPECIFIQUES

Savoir appliquer les consignes de sécurité relatives à la sécurité des personnes, des biens et des locaux

Connaître les règles techniques d'entretien du système de plomberie-chauffage, ventilation et climatisation

Réaliser un diagnostic sur les installations fluides (thermiques, électriques, hydrauliques) de la collectivité, détecter les dysfonctionnements

Appliquer les techniques bâtiment second oeuvre, en fonction de sa ou ses spécialités (systèmes mécaniques d'un bâtiment, maçonnerie, plâtrerie, peinture, menuiserie, espaces verts)

Diagnostiquer la limite au-delà de laquelle l'appel à un spécialiste est indispensable

Vérifier les factures

Alerter sur les risques, les dysfonctionnements, la vétusté et les mises aux normes

Appliquer la réglementation sur les marchés publics